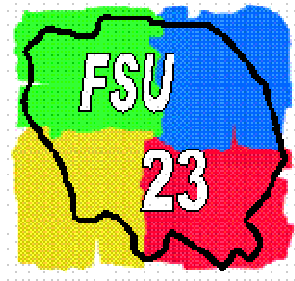


Grève et manifestations jeudi 31 janvier 2013



Guéret le 28 janvier 2013

Jeudi 31 janvier 2013, la FSU et la CGT appellent les agents de la Fonction Publique à manifester devant la Préfecture à 15h30.

La FSU revendique :

- l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat. Ce dernier a perdu 13% depuis 2000 et 20% des agents sont payés au niveau du SMIC.
- L'abrogation du jour de carence qui est aussi une amputation du pouvoir d'achat,
- La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et de la Fonction Publique.

Sur ce dernier point, de nombreuses concertations sont en cours (Modernisation de l'Action Publique, Justice, Décentralisation) et d'autres sont sur le point d'aboutir.

Dans l'Éducation, le gouvernement a fait le choix de passer en force sur la question des **rythmes scolaires** alors qu'on aurait pu croire que c'étaient des méthodes révolues. Le 26 janvier, le décret portant la semaine scolaire de 4 à 4,5 dans le primaire a été promulgué bien que le projet ait reçu un avis défavorable au CSE et au CTM.

Ce projet qui avait pour principal objectif de réduire la durée de la journée scolaire pour les élèves ne va créer que du mécontentement.

Perdants seront les élèves qui ne verront leur temps scolaire réduit que de 45 minutes en moyenne. Pire, les projets (majoritaires) de certaines communes font apparaître une journée identique pour les enfants qui arriveraient à l'école à 8h30 pour en partir à 17h comme avant ! Seule la pause méridienne serait plus conséquente en durant plus de 3h ! Pourtant, ils iront bien à l'école 1/2 journée de plus avec les temps de transport qui en découlent en particulier dans les petites communes. **Perdants** seront de nouveaux les élèves qui ne verront pas forcément d'activités éducatives mises en place, les communes n'ayant pas obligation de le faire.

Perdantes seront donc les collectivités territoriales qui vont devoir assumer des frais supplémentaires (transport, personnel, équipement numérique) et financer des activités éducatives pour être attractives puisqu'elle vont être désormais en concurrence. Malheur à celles qui n'auraient pas les moyens !

Perdants seront les parents qui sont aussi des contribuables et qui vont devoir mettre la main au portefeuille...

Perdants seront les enseignants qui vont voir leur temps de travail augmenter, voir leur frais annexes exploser (25% d'augmentation des frais de déplacement sans compter les frais de garde pour ceux qui ont des enfants...) sans avoir la moindre contrepartie. C'est le « travailler plus pour gagner moins » d'un gouvernement socialiste. **Perdants** seront encore les enseignants qui travailleront avec des enfants qui auront subi une pause méridienne de 3h sans avoir forcément d'activités éducatives ! Comment penser que ce serait respecter les rythmes de l'enfant ? Où sont passés les chronobiologistes dont les études ont servi de prétexte à cette pseudo réforme ?

Comment ne pas penser qu'il s'agit d'une nouvelle atteinte à la vision républicaine de l'École que la FSU défend ? Comment ne pas voir dans ce projet de décret une volonté de renforcer la concurrence entre les Écoles ?

Nul doute que les communes ayant des moyens auront la part belle dans la future carte scolaire qui va se dessiner. Nul doute que les autres communes n'auront d'autres choix que de se regrouper pour tenter de continuer à exister. Nul doute que cela se fera au détriment des élèves, de leurs familles et des enseignants.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle l'ensemble des personnels du champ éducatif (enseignants, agents administratifs, agents territoriaux travaillant dans les établissements scolaires) mais aussi les parents mécontents à venir manifester

devant l'Inspection Académique à 14h30 le jeudi 31 janvier 2013

avant de rejoindre la manifestation unitaire à 15h30.

Contacts :

FSU23

05 55 41 16 32

Stéphane Picout (FSU23)

06 09 34 27 62